

Compte-rendu de la réunion du CCAS du jeudi 24 mars 2016.

Le jeudi 24 mars 2016, les membres du CCAS légalement convoqués se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr Pascal DESROUSSEAUX, maire.

Etaient présents : Jean-Pierre BARD, Nicole BARD, Martine CATERINO, Marie-Thérèse DESCHAMPS, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Pascal DESROUSSEAUX, Claude MARMIER, Réjane MILLEY.

Absente excusée : Sophie SIMMONET.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 19 h 30.

1/ Vote du Compte Administratif 2015.

Comparaison des chiffres générés par le logiciel de la commune, avec ceux proposés par la Trésorerie. Pour le CCAS, seul le compte de fonctionnement est actif, il n'y a pas de dépenses ni de recettes d'investissement.

Pour mémoire au 31/12/2014, le solde excédentaire était de 328,23 €.

La subvention de la commune (Recettes) a été de 1 250 €.

Le CCAS a dépensé au cours de l'année 1 159,09 € (colis de Noël, fêtes et cérémonies, cotisation URSSAF).

Le solde excédentaire au 31/12/2015 est donc de 419,14 € en fin d'exercice.

Voté à l'unanimité.

2/ Vote du Budget Primitif 2016.

Report du solde au 31/12/2015 : 419,14 €.

Subvention demandée à la commune : 1 100 €.

Dépenses prévues : 1 519,14 €.

Pour rester efficace, le budget du CCAS doit être équilibré avec une dépense annuelle régulière d'environ 1 500 €.

Voté à l'unanimité.

3/ Calendrier des manifestations 2016.

Nous prévoyons d'organiser désormais trois manifestations au cours de chaque année :

- au printemps (avril-mai) un après-midi « jeux » (qui ne prendra forme qu'en 2017),
- à l'automne (octobre/novembre) un repas, comme celui que nous avons organisé au château en 2015 à l'occasion de la choucroute, et qui nous avait semblé bien apprécié de tous les convives,
- et en février, nous pensons organiser un après-midi-Crêpes ou beignets à l'occasion de la Chandeleur, en effet une galette en janvier nous semble être une date trop proche des Fêtes de fin d'année, alors un peu de changement s'impose.....
- nous maintenons bien évidemment les colis de Noël, dont la composition et la qualité nous encouragent à continuer avec le même traiteur.

4/ Accueil de deux nouveaux membres.

Lors de la réunion du conseil Municipal du 18 mars 2016, un alinéa de l'ordre du jour portait sur la composition du CCAS, qui n'était pas tout à fait conforme à ce qu'elle devrait être : Pascal DESROUSSEAUX en est le Président, et la commission doit en outre comporter 4 membres du conseil (autres que le président) et 4 membres extérieurs au conseil. Monsieur le Maire a donc proposé pour la bonne forme la réélection des membres du CCAS faisant partie du conseil : Mesdames BARD, CATERINO, DESROUSSEAUX et MARMIER sont élues à l'unanimité en qualité de membres représentant le conseil au CCAS.

Concernant les membres extérieurs au Conseil, Monsieur DESROUSSEAUX a procédé à la désignation, par arrêté municipal du 24/03/2016, de Mr Jean-Pierre BARD membre, en remplacement de Madame Carmen PETIDENT, démissionnaire.

5/ Questions diverses.

Aucune question précise n'est abordée, si ce n'est une discussion générale autour des différents problèmes que peuvent rencontrer certains habitants du village, liés à l'âge, à la maladie, à des soucis financiers, et auxquels les membres du CCAS se doivent de répondre, en renouvelant auprès de leurs concitoyens l'assurance de leur soutien, dans la mission d'écoute et de conseil qui leur est confiée.

La séance est levée à 20 h 15.